

Éditoriaux

Vote utile II

dimanche 3 avril 2016



La loi Urvoas modifiant les règles applicables à l'élection présidentielle, qui sera votée à l'Assemblée nationale le 5 avril, est un aveu du désarroi qui règne dans la majorité gouvernementale. Face à la multiplication des oppositions et initiatives de tous bords, la seule réponse qu'elle soit capable de donner est de verrouiller l'élection présidentielle. Quant à l'opposition de droite, si elle tente de se donner le beau rôle en venant au secours des « petits » candidats, c'est avec l'arrière-pensée de faire perdre des voix au « grand » candidat soutenu par le Parti socialiste pour qu'il ne soit pas présent au second tour.

Manœuvres vulgaires, subalternes et opportunistes. Le même Jean-Jacques Urvoas, qui aujourd'hui affirme en me nommant que je ne mérite pas de bénéficier de l'égalité de traitement avec les autres candidats pendant les trois semaines de la période « intermédiaire », déplorait le 19 janvier 2012 l'injustice faite au même Jacques Cheminade par « un système qui (...) n'est rigoureux que pour les petits maladroits et qui s'avère compréhensif pour les gros malins ». Une pensée sans principes s'adapte ainsi aux circonstances et un homme qui voulait réunir en un seul ministère l'Intérieur et la Justice dissimule moins sa pensée que bien d'autres.

Peut-on « voter utile » en faveur de tels hommes ou de tels partis, qu'ils soient de droite ou de gauche ? Peut-on voter utile en faveur de femmes ou d'hommes dont la conduite est devenue dangereuse pour eux-mêmes et pour autrui ? Et qui interprètent le code républicain selon leur intérêt du moment ?

Oublions le cas particulier de M. Urvoas, qui n'est que le symptôme de ce que d'autres ont appelé « l'oligarchie des incapables » ou « la caste cannibale ». Prenons un cas significatif des

conséquences de leurs erreurs collectives, celui de l'affaire Mohamed Merah. Décrit comme un « *loup solitaire* », tous ceux qui appelaient à pousser les recherches sur ses accointances se trouvaient alors catalogués comme les adeptes d'un « *complot nébuleux* ». On sait depuis quelles sont les failles nébuleuses de notre système. D'une part en ne voulant pas voir ce qui allait venir, d'autre part en exploitant mal et trop peu une masse d'informations rassemblées par des services aussi désunis entre eux qu'avec leurs collègues européens.

Je me souviens d'une matinale sur *Canal+* où l'on voulut me ridiculiser parce que je mettais en cause les jeux vidéo violents dans la trajectoire criminelle de Merah. Depuis, c'est devenu – mais trop tard – un lieu commun que les tueurs de ce type passent du petit délinquant adepte de jeux vidéo violents, au converti pris en main par des réseaux djihadistes, puis au voyageur au Moyen-Orient, pour enfin devenir celui qui passe à l'acte après avoir été souillé par les images criminelles des réseaux extrémistes. De même, il est aujourd'hui mal vu de mettre en cause l'Arabie saoudite et ses institutions charitables, à qui on vend des armes et dont on décore les princes, car sa manne coule sans asymétrie droite ou gauche.

Avoir laissé la voie libre aux jeux vidéo violents et aux séries n'est qu'un symptôme destructeur d'une société devenue elle-même criminogène, manifestant sa complaisance envers les trafics criminels des réseaux financiers qui parrainent les États et les partis en place.

La tristesse et la colère que j'éprouve après les crimes de Bruxelles succédant à ceux de Paris, se mêlent à celles que j'éprouve en voyant nos jeunes livrés à une addiction d'images et en même temps, à une accumulation de connaissances mortes et figées. Pris entre l'enclume et le marteau, livrés à un monde sans avenir autre que celui d'une exploitation de leurs semblables, ils ont un immense mérite à résister. Ma mission est de leur offrir de quoi construire, le vrai vote utile.

Louis Pasteur, après la défaite de 1870, mettait en cause une France qui « *s'est désintéressée, depuis un demi-siècle, des grands travaux de la pensée* ». Il est plus que temps aujourd'hui pour un de ces « *lumineux réveils* » évoqués par Jaurès.

L'édito de Jacques Cheminade est publié tous les 15 jours dans le journal [Nouvelle Solidarité](#).
